





LA GOUVERNANCE

COLLÈGE DES ELUS

Communauté de Communes des Portes de l'Entre deux Mers

Communauté de Communes de Saint-Loubès

Communauté de Communes du Créonnais

Communauté de Communes des Coteaux Bordelais

Canton de la Presqu'île

Canton de Lormont

Canton de Cenon

Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine

Département de la Gironde

COLLÈGE DES ADMINISTRATIONS

de la DIRECCTE Gironde

CIO Rive Droite

Pôle Emploi

Protection Judiciaire de la Jeunesse UEMO de Cenon

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS

Association Intermédiaire des Hauts de Garonne - M. Bernard CRC

Habitat Jeunes des Hauts de Garonne

La Cabane à Projets

Maison de la Promotion Sociale

INSUP des Hauts de Garonne

(Secrétaire adjointe)

ne Bernadette BONNAC HUDE

Association LIZA

COLLÈGE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Mme Sylvie RODRIGUEZ

M. Bernard RIVAILLE (Trésorier)

M. Jean-Pierre MEYER

M Rernard DUVERNE

M. William MEIGNIN (Vice - Président)

M. Gilles SEILLARD

M. Ludovic ARMOET

LA MISSION LOCALE

Une **VIE** associative

Fondée en octobre 1982 par Pierre GARMENDIA, député de la Gironde, la Mission Locale des Hauts de Garonne est une association loi 1901 à but non lucratif.

Elle exerce une mission de Service Public de proximité avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Depuis le 2 juillet 2015, elle est présidée par Catherine VEYSSY, Maire de Cénac et Vice-Présidente du Conseil Régional chargée de la Formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'emploi.

Le Conseil d'administration de la Mission Locale est composé de 4 collèges.

- des élus locaux, départementaux et régionaux
- des administrations et institutions
- des organismes spécialisés et des associations concourant à l'insertion sociale et professionnelle
- des membres de la société civile



Un **SERVICE** de proximité

La Mission Locale des Hauts de Garonne couvre un territoire de 437.6 km² qui s'étend sur six cantons: Cenon, Lormont, Créon, La Presqu'île, L'Entre deux Mers et les Côteaux de Dordogne.

- >45 communes sur un territoire constitué d'une zone urbaine, d'une zone semi urbaine de type pavillonnaire et d'une zone à caractère semi rural.
- >4 communautés de communes (CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, CdC du secteur de Saint-Loubès, CdC des Coteaux Bordelais et CdC du Créonnais).
- Une Population de **197 584** habitants (sources INSEE 2020)

Pour garantir un accompagnement de proximité, la Mission Locale dispose de plusieurs lieux d'accueil:

>7 antennes réparties sur le territoire :

Cenon / Lormont / Floirac / Ambarès / Carbon-Blanc / Bassens / Créon

> Ft 18 permanences:

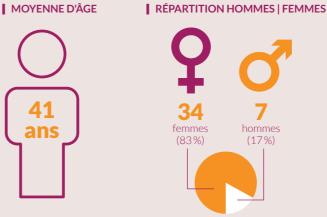
Ambès / Artigues / Beychac-et-Caillau / Baurech / Camblanes-et-Meynac / Carignan / Cénac / Fargues-Saint-Hilaire / Latresne / Montussan / Pompignac / Sadirac / Saint-Caprais / Sainte-Eulalie / Saint-Loubès / Sallebœuf / Tresses / Yvrac

Cette implantation géographique des points d'accueil permet à tous les jeunes du territoire d'accéder à la même offre de services, quel que soit leur lieu de résidence.

Les antennes de la Mission Locale sont situées, pour la plupart, dans les locaux des services des collectivités locales. D'autres partenaires œuvrant dans le domaine de l'insertion y sont également présents.

Ce rapprochement des services favorise le travail partenarial et la mise en œuvre des parcours des jeunes accompagnés.

Une **EQUIPE** au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes





Une équipe de

41 SALARIÉS

36_{CDI}

5 CDD (dont 1 Contrat aidé)

I RÉPARTITION PAR CORPS DE MÉTIER

FNCADREMENT

1 Directeur





GESTION

1 Assistante financière





INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

1 Chargée de projets



Conseiller(e)s en insertion sociale et professionnelle











LE FINANCEMENT DE LA MISSION LOCALE

BUDGET annuel 2020 de 2 335 013 €

RÉPARTITION DES CHARGES Engagements à réaliser Achats sur ressources affectées et charges externes Impôts et taxes et provisions

Charges de personnel

I RÉPARTITION DES SUBVENTIONS Report ressources non utilisées exercice antérieur – État Direccte Autres produits -2% Actions spécifiques (ERIP, Parrainage, FAJ Métropole) Communes et Communautés ---- Pôle Emploi de Communes Département -- Conseil Régional



ÉTAT (DIRECCTE)

1 249 536 € | 54 % du budget

Convention pluriannuelle d'objectifs dont PACEA. Mise en oeuvre du dispositif Garantie Jeunes et de l'Obligation de formation

- > Accueil, suivi, orientation et accompagnement personnalisé dans une approche globale d'insertion sociale et professionnelle
- > Accès à l'emploi, partenariat avec le tissu économique
- > Développement des outils et moyens d'action
- > Objectifs quantitatifs d'accueil et d'accès à l'emploi des jeunes



105 929 € | 5% du budget

Conventions de partenariat > Accueil des jeunes et mise en place des outils

- > Priorité des actions en faveur des jeunes en grande difficulté
- > Accompagnement socio professionnel des jeunesbénéficiaires du RSA
- > Partenariat étroit avec les structures du travail social financées par le Conseil Départemental

COMMUNES

Communes et Communautés de Communes des Hauts de Garonne

256 859 € | 11% du budget

> Accueil, information, orientation et accompagnement personnalisé dans une approche globale d'insertion sociale

ACTIONS SPÉCIFIQUES

Espace Régional d'information et de proximité, Parrainage, Action FAJ Métropole

> Accès à l'emploi, partenariat avec le tissu économique local, développement



CONSEIL RÉGIONAL

194 769 € | 8% du budget

Convention pluriannuelle d'objectifs

- > Contribution au déploiement du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)
- > Mobilisation pour l'accès à la qualification des jeunes, notamment les plus éloignés de l'emploi
- > Promotion de l'apprentissage
- > Implication des jeunes dans l'élaboration et l'évaluation des dispositifs et actions
- > Participation à la mise en œuvre, l'évaluation et l'évolution des politiques publiques



PÔLE EMPLOI

Espace Régional d'Information 174 244 € | 7% du budget et de Proximité (E.R.I.P.):

Convention pluriannuelle de partenariat renforcé

- > Accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre du PPAE
- > Complémentarité et ouverture des offres de service des deux structures en direction des ieunes et des employeurs

Les financements octroyés à la Mission Locale sont définis dans le cadre de contrats pluriannuels d'objectifs ou de conventions partenariales. Chaque financeur contrôle les conditions de réalisation des missions et des objectifs qui font l'objet de la convention.

39 119 € | 1,7% du budget

9 150 € | 0,4% du budget

23 000 € | 1% du budget

Action FAJ Métropole (Bordeaux

Parrainage (DIRECCTE et DRDJSCS):



7 909
Jeunes en contact

pour **82 846** contacts dont **24 192** entretiens (entretiens individuels, ateliers, informations collectives)

1462

Jeunes en 1er accueil

dont **729** femmes (soit **50%** du public primo accueilli)

1^{ERS} ACCUEILS



3706

Jeunes accompagnés

dont **1891** femmes (soit **51%** du public)



Les Caractéristiques du public suivi

Le public suivi par la Mission Locale reste majoritairement féminin. 52% des jeunes accompagnés sont âgés de 18 à 21 ans. Les jeunes de niveau V et infra constituent toujours le public majoritaire, soit 51% du public suivi.

\rightarrow LOGEMENT

16% des jeunes sont en logement autonome, **75%** sont hébergés par leurs parents ou leur famille et **9%** sont en logement temporaire, voire précaire (amis, foyers, hôtel, nomade ou sans hébergement).

→ MOBILITÉ

68% déclarent une mobilité réduite à la ville voire au canton, **30%** au département ou à la région. **32%** ont le permis de conduire, seulement **21%** disposent d'un moyen de transport individuel motorisé.



→ COUVERTURE SOCIALE

98% des jeunes bénéficient d'une couverture sociale (sécurité sociale, CMU, MSA...).

82% bénéficient d'une couverture complémentaire (mutuelle).



\rightarrow RESSOURCES

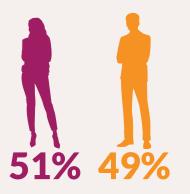
Une part importante des jeunes accueillis déclarent n'avoir aucune ressource pérenne.

SUIVIS PAR COMMUNES

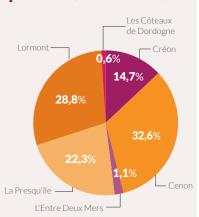
| | Nombre de jeunes accompagnés | % | % Femmes | % Niv. V et infra | Jeunes entrés en situation professionnelle (en %) | dont jeunes accédant à un emploi ou un contrat en alternance (en %) | dont jeunes accédant à une formation (en %) |
|--|------------------------------------|-------|-------------|-------------------------|--|--|--|
| AMBARÈS ET LAGRAVE | 355 | 9,6% | 54% | 62% | 57% | 38% | 14% |
| AMBÈS | 67 | 1,8% | 51% | 70% | 58% | 40% | 13% |
| ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX | 166 | 4,5% | 51% | 43% | 54% | 34% | 17% |
| BASSENS | 150 | 4,0% | 54% | 59% | 56% | 33% | 21% |
| BOULIAC | 15 | 0,4% | 33% | 27% | 73% | 40% | 27% |
| CARBON-BLANC | 122 | 3,3% | 47% | 59% | 46% | 30% | 11% |
| CdC de SAINT-LOUBES | 285 | 7,7% | 52% | 51% | 57% | 40% | 11% |
| CdC des COTEAUX BORDELAIS | 209 | 5,6% | 54% | 36% | 67% | 54% | 11% |
| CdC du CREONNAIS | 270 | 7,3% | 47% | 42% | 56% | 45% | 10% |
| CdC DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS | 126 | 3,4% | 44% | 49% | 65% | 51% | 13% |
| CENON | 817 | 22,0% | 49% | 47% | 57% | 41% | 15% |
| FLOIRAC | 375 | 10,1% | 55% | 55% | 57% | 41% | 15% |
| LORMONT | 701 | 18,9% | 51% | 53% | 56% | 39% | 14% |
| ST LOUIS DE MONTFERRAND | 36 | 1,0% | 56% | 50% | 56% | 44% | 14% |
| ST VINCENT DE PAUL | 12 | 0,3% | 42% | 50% | 42% | 33% | 8% |
| Total | 3 706 | 100% | 51% | 51% | 58% | 42% | 14% |

51% des jeunes accueillis sont domiciliés sur les communes de Cenon, Lormont et Floirac. **26%** résident dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

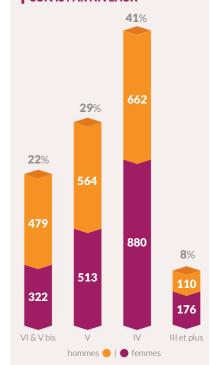
| RÉPARTITION HOMMES | FEMMES



| RÉPARTITION PAR CANTONS



SUIVIS PAR NIVEAUX



51% des jeunes accueillis ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat. **34%** n'ont aucun diplôme ni qualification.



DISPOSITIFS

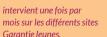
Les jeunes qui bénéficient des programmes d'accompagnement renforcé sont accompagnés par un référent unique. de manière mensuelle, dans le cadre des programmes PACEA, PPAE, Parrainage ou RSA, ou hebdomadaire pour les jeunes relevant du dispositif **Garantie Jeunes.**

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Objectifs: Faire évoluer les représentations et sensibiliser à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la fois dans le domaine personnel et professionnel. Il est régulièrement question de la diversification des métiers, de la place dans la famille et des relations femme-homme dans l'espace public. Le cadre iuridiaue est également abordé avec un focus sur les contrats, les droits du citoyen et du salarié.

Modalités : Ces 2 ateliers, mis en place au sein des locaux du CIDFF afin que les jeunes repèrent mieux cette structure, durent environ 2 heures chacun. Différents supports sont utilisés afin de favoriser l'appropriation du thème par toutes et tous : créer un atelier interactif, susciter des échanges et des débats. Bilan 2020: L'équipe du CIDFF 33 a sensibilisé 315 jeunes lors de 19 interventions collectives. Les jeunes sont généralement satisfaits de cet atelier et font part d'un intérêt pour "une forme" d'apprentissage et de réflexion sur un thème méconnu ou difficile d'accès.

L'Association **Addictions France**



Objectifs: Présenter et prévenir du danger des addictions, avoir un temps dédié avec un professionnel et pouvoir poser et obtenir les informations que l'on souhaite

Modalités : un atelier de 2h00 auquel le conseiller Garantie Jeunes n'est pas convié. animé par une intervenante sociale et coanimé par une psychologue de la structure.

Bilan 2020: 9 interventions et 80 jeunes ont bénéficié de cette intervention. Les interventions en visioconférence pendant le 2ème confinement ont montré que cet outil était particulièrement adapté pour cet atelier. En effet les jeunes se sentent plus libres et osent se confier davantage sur leur vécu. Une réflexion est en cours pour faire évoluer cet atelier dans ce sens en 2021

2051

Jeunes entrés dans les dispositifs d'accompagnement renforcé

\rightarrow LE PACEA

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes. Il est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

L'entrée en PACEA est précédée d'une phase de diagnostic d'une durée de 1 à 3 mois maximum. Ce diagnostic identifie les besoins du jeune, ses projets et sa situation.

A la signature du contrat d'engagement, différentes phases peuvent être déterminées. Elles servent de base pour définir les étapes de l'accompagnement. Ces phases peuvent être modifiées tout au long du parcours.

Les obiectifs sont définis avec le ieune et ils font l'objet d'une évaluation à leur terme afin de mesurer la progression du jeune vers l'autonomie ou l'accès à l'emploi

Durant les périodes d'inactivité, le jeune pourra bénéficier d'une aide financière sous certaines conditions et si sa situation le nécessite.

Un des objectifs du PACEA peut être la Garantie Jeunes, si le jeune répond aux critères d'accès au dispositif.

→ LA GARANTIE JEUNES

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans révolus, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude.

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle. Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi

3 249

Jeunes suivis

en dispositifs au cours de l'année 2020

→ L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Depuis septembre 2011, le Conseil Général de la Gironde a décidé de renforcer son soutien aux Missions Locales en les nommant "référents au titre du RSA pour l'insertion à visée professionnelle".

L'accompagnement dans ce dispositif passe par l'élaboration d'un Contrat d'engagement réciproque professionnel entre le référent Mission Locale et le bénéficiaire du RSA qui précise les démarches d'insertion professionnelle que le jeune s'engage à accomplir.

Lors des rencontres mensuelles, le référent peut mobiliser les prestations de droit commun ainsi que la Bourse départementale (BDI) et les aides individuelles, prestations financées par le Conseil Général, qui sont nécessaires pour lever les freins.

→ LE PARRAINAGE

Ce dispositif proposé aux jeunes a pour objectif de faciliter l'accès et le maintien du jeune dans la vie professionnelle et sociale.

Le parrain accompagne le jeune et l'aide dans la construction de son parcours d'insertion professionnelle. Il lui apporte son expérience et lui fait bénéficier de son réseau relationnel.

\rightarrow LE PPAE

La Mission locale est signataire d'une convention de partenariat avec Pôle emploi, et dans ce cadre elle accompagne des jeunes demandeurs d'emploi dans la mise en place de leur Projet Personnalisé d'accès à l'emploi

I PROGRAMMES RENFORCÉS Suivis 2020 Entrées 2020 Jeunes accompagnés dans le PACEA 1722 2858 dont Jeunes accompagnés dans la Garantie Jeunes 382 Jeunes accompagnés dans le PPAE 597 1234 Jeunes accompagnés dans le Parrainage 20 35 Jeunes accompagnés dans le RSA 184 256



Les AIDES à l'accompagnement

u cours de l'année 2020, 2 073 218 euros d'aides financières ont été octroyées aux jeunes pour sécuriser leur parcours d'insertion professionnelle ou financer

Ces aides permettent de subvenir à des besoins très divers : de l'appui à la mobilité (aides aux permis, cartes de transport en commun, chèques vacances...) à l'hébergement, à la subsistance, aux démarches administratives ou de recherche d'emploi ou à la formation (frais pédagogiques, de concours ou frais annexes : tenues, matériels, outils...).

Toutes ces aides sont des leviers dans le parcours du jeune et sont conditionnées à des plafonds de ressources et des montants

Les jeunes bénéficiaires sont majoritairement les jeunes inscrits dans les dispositifs d'accompagnement renforcé et qui s'investissent de manière active dans leur démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Plusieurs financeurs sont mobilisés et apportent des soutiens de nature et d'objets différents :





2 198 jeunes pour 2 073 218 €, soit une moyenne de 943 € par jeune bénéficiaire













RAPPORT DV

TIVITÉ 2020 – **11**

SERVICES PROPOSÉS



PROJET **PROFESSIONNEL**









LOISIRS **CULTURE** 41 265 **Propositions**

de services

l'accès à l'emploi.

41 265 actes de services ont été proposés à **3 706** jeunes, soit une moyenne de **11** propositions par jeune. > 50% des services proposés sont ceux favorisant

> 20% des actes de service sont liés au domaine social.

4 128

Entrées

en situation professionnelle pour 2 148 jeunes 1 328 Jeunes entrés

EMPLOI

85% 2167

L CDD

dont CULCAF: 35

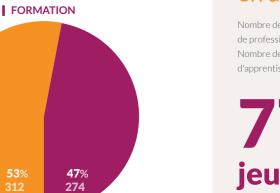




(État, Pôle Emploi,

OPCA, ...)

516 Jeunes entrés



- Conseil Régional

qualifiante

dont 41% en formation

jeunes en contrat en alternance Nombre de contrats de professionnalisation: 36 Nombre de contrats d'apprentissage: 180

211

jeunes en service civique

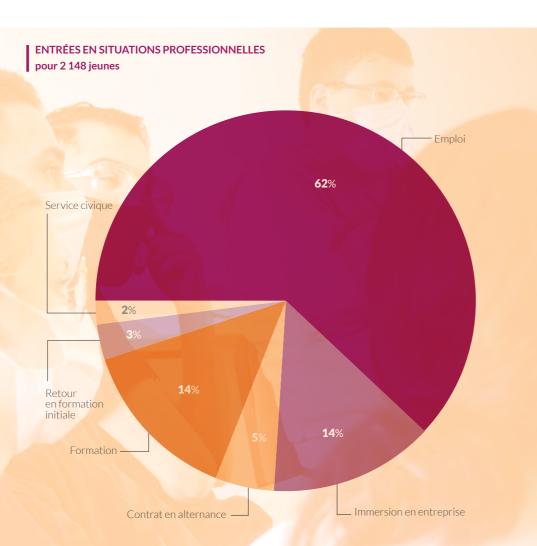
Au cours de l'année 2020, près de 42% des jeunes accompagnés ont accédé à un emploi ou un contrat en alternance.

Au total, **1539** jeunes ont signé **2760** contrats de travail (y compris alternance). L'alternance (180 contrats d'apprentissage et 36 contrats de professionnalisation) représente 8% des contrats signés et les contrats aidés seulement 1,3%.

Au cours de l'année 2020, **516** jeunes ont intégré une ou plusieurs actions de formation.

> 47% des entrées en formation se font sur des stages financés par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, soit 274 entrées pour 257 jeunes concernés.

> 41% des entrées en formation concernent des actions de formation certifiantes ou qualifiantes.











Mesure issue du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté le 21 janvier 2013, la "Garantie Jeunes" vise à accompagner les jeunes les plus vulnérables pour les aider à rebondir et à s'insérer.





Native de Lormont, Camille, fait partie des nombreux jeunes dont les projets ont été fortement perturbés par les impacts de la crise sanitaire en 2020. En effet, Camille, passionnée d'art et talentueuse, alors en 2ème année en Faculté d'Arts Plastiques s'est retrouvée perturbée dans sa scolarité, avec des cours à distance peu dispensés, sans matériel Pour rebondir, elle est rentrée chez ses parents à Lormont et profite de la Garantie Jeunes illustratrice indépendante!

Garantie Jeunes

La GARANTIE Jeunes en 2020

382 jeunes entrés

705 jeunes présents dans le en Garantie jeunes | dispositif au cours de l'année

Bien loin d'un quelconque assistanat, elle implique une démarche dynamique entre le jeune et les pouvoirs publics, reposant sur le principe du "donnant-donnant" pour favoriser son retour à l'autonomie. La Garantie Jeunes est généralisée à l'ensemble du territoire national depuis ianvier 2017.

\rightarrow OBJECTIFS

- > Amener les jeunes en grande précarité à s'installer de façon autonome dans la vie active,
- > Permettre l'insertion durable dans un emploi ou l'entrée en formation.

Le Dispositif Garantie Jeunes se compose d'une double garantie :

- un accompagnement intensif, individuel et collectif, assuré par la Mission Locale, permettant l'accès à une pluralité d'expériences professionnelles et de formations, en vue de construire ou de consolider un projet professionnel,
- une garantie de ressources, via l'attribution d'une allocation forfaitaire mensuelle de 497 €, en appui de cet accompagnement.

→ PUBLIC CONCERNÉ

- > Jeunes âgés de 16 et 25 ans révolus,
- > qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés, ni étudiants,
- > qui sont en situation de grande précarité,
- > et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Revenu de solidarité active (RSA).

→ MISE EN ŒUVRE

Les engagements respectifs du jeune et de la Mission Locale font l'objet d'un contrat conclu pour une

- > Le 1er mois, la Mission Locale organise un accompagnement collectif intensif par groupe d'une quinzaine de jeunes. Les travaux portent sur l'acquisition des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, l'auto-évaluation et la valorisation des compétences pour gagner en confiance en soi, ou l'accès à l'autonomie au quotidien. Dans le cadre de cet accompagnement collectif, les jeunes peuvent solliciter les professionnels dans le cadre d'enquêtes métiers et de demande de périodes en
- Les 11 mois suivants sont consacrés aux expériences professionnelles multiples et sous toutes leurs formes: stages, emplois aidés, emplois directs ou en alternance, formations, parrainages...

Ces expériences permettent aux jeunes de consolider leur projet, d'enrichir leur expérience, de développer leurs compétences et d'aboutir éventuellement sur un emploi ou un contrat en alternance. En parallèle, la Mission Locale continue d'accompagner le jeune de façon personnalisée, en construisant un parcours dynamique, en élevant son niveau de connaissances et de compétences, et en assurant un suivi social pour régler ses problématiques de logement, de santé, de mobilité...

→ BILAN AU 31/12/2020

- >1883 jeunes sont entrés dans le dispositif Garantie Jeunes de septembre 2015 à décembre 2020.
- 52% des bénéficiaires sont des jeunes femmes,
- 73% sont âgés de 18 à 21 ans,
- 24% n'ont aucun diplôme ni qualification (niveau infra V), 32% ont un niveau de formation de type CAP-BEP (niveau V validé ou non), 30% ont obtenu au moins le Baccalauréat (niveau IV validé et plus),
- 32% sont domiciliés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.
- >3 sites "Garantie jeunes" en 2020 : Cenon, Floirac et Bassens, et 1 session annuelle sur la commune
- >6 conseillères "Garantie jeunes" et 1 chargée d'accueil. Chaque groupe est encadré par un binôme de conseillers.

→ LES RÉSULTATS AU 31/12/2020

En cours de dispositif:

6 017 entrées en situation professionnelle pour **1 612** jeunes

- > 2 353 contrats de travail pour 949 jeunes
- > **137** contrats en alternance
- > 22 retours en formation initiale
- > 747 formations pour 597 ieunes
- > 2728 périodes d'immersion en entreprise pour **1 159** jeunes
- > **30** Services civiques

À la sortie du dispositif:

1 529 jeunes sont sortis du dispositif sur la période entre septembre 2015 et décembre 2020. Les sorties du dispositif, en cours ou à l'issue des 12 mois d'accompagnement, se répartissent en trois catégories de parcours-type:

Des parcours d'insertion dans l'emploi :

Soit, **564 jeunes** en "sortie positive" (contrat de travail de plus de 6 mois, formation qualifiante, retour en formation initiale, création d'entreprise, ou 80 jours d'immersion en entreprise au cours de l'accompagnement).

Ces parcours positifs démontrent que le dispositif porte ses fruits et joue son rôle de tremplin vers l'insertion.

Grâce à une prise en charge à la fois de la situation professionnelle et personnelle, les conseillers apportent un soutien quotidien et une aide morale, qui permettent aux jeunes de concrétiser des solutions positives d'emploi ou de formation.

> Des parcours de préparation sociale à l'emploi: 43%.

Soit, 665 jeunes "en cours d'accès" à l'emploi. Certains d'entre eux ont enchaînés des missions d'intérim, des CDD, d'autres ont eu des expériences de travail au cours de leurs différents stages. Enfin, certains ont intégré des formations pour acquérir des compétences de bases qui leur faisaient en "sortie positive"

défaut. Ces jeunes ont "utilisé" le dispositif et l'allocation pour gagner en autonomie, régulariser leur situation financière, tenter d'améliorer leur mobilité, ou pour prendre le temps de résoudre des problèmes personnels... Ils sont en cours d'accès à l'emploi et doivent poursuivre leur progression. L'accompagnement avec la Mission locale doit continuer.

Des parcours "empêchés" : 20%.

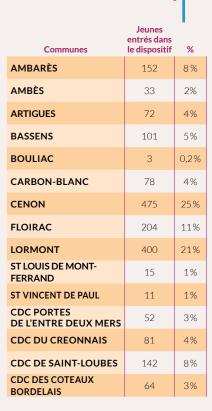
Soit, 300 ieunes qui abandonnent le dispositif en cours d'accompagnement.

Nous constatons que la situation sociale et professionnelle de ces jeunes n'évolue pas entre l'entrée et la sortie de la Garantie Jeunes. Certains ont peu travaillé ou n'ont fait que quelques périodes de stages. D'autres n'ont eu aucune expérience d'emploi pendant toute la durée du dispositif.

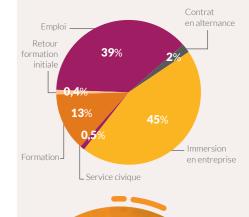
"Empêchés", à la fois psychiquement et socialement, ces jeunes ne sont pas en situation de se saisir de l'accompagnement intensif proposé. Certains souffrent de troubles psychologiques ou de problèmes de santé qui bloquent la recherche d'emploi et la capacité à agir.

D'autres sont "empêchés" par l'entourage proche qui les mobilise ou par leur parcours chaotique antérieur

Les plus vulnérables ne sont pas en mesure d'être acteurs et de réaliser les démarches nécessaires à leur insertion. Les difficultés personnelles auxquelles ils sont confrontés sont trop nombreuses et les empêchent de tirer avantage de l'accompagnement proposé par le dispositif.



I SITUATIONS PROFESSIONNELLES





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 – 15 14 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020





BILAN

DU DERNIER QUADRIMESTRE 2020

Sur les 4 derniers mois de l'année 2020, les conseillers Mission Locale ont pris contact avec 236 ieunes mineurs concernés par l'obligation de formation. Après avoir réalisé un travail auprès des jeunes et de leur famille, nous pouvons dresser le constat suivant:













L'obligation de FORMATION

Annoncée par le Président de la République le 13 septembre 2018 à l'occasion du lancement de la "Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté", et entrée en vigueur à la rentrée de Septembre 2020, l'obligation de formation a été instaurée par la loi "pour une École de la confiance" (article 15 de la loi du 26 juillet 2019).

Elle concerne à la fois les jeunes mineurs "décrocheurs" sans qualification, mais également ceux qui possèdent un diplôme et ne se trouvent ni en emploi ni en formation. L'ambition étant de ne laisser aucun jeune mineur sans solution de formation et d'accompagnement.

\rightarrow OBJECTIFS

- > Mettre en place un dispositif local d'accompagnement pour permettre la mise en œuvre de trajectoires d'insertion professionnelle et sociale créées sur mesure pour ce public,
- > Développer des parcours d'accompagnement répondant aux spécificités des jeunes mineurs en y intégrant des phases de remobilisation pour permettre de créer du lien, sortir le jeune de l'isolement, restaurer la confiance et l'estime de soi, travailler l'orientation et s'immerger dans la vie active, progresser en communication et savoir être, être mis en relation avec les acteurs de la formation et le
- > Participer au repérage des mineurs pour permettre une anticipation du décrochage scolaire en lien avec les acteurs concernés afin de réduire les périodes de décrochage des jeunes

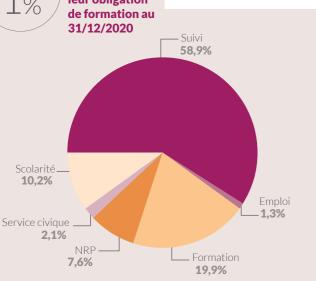
→ PUBLIC CONCERNE

- > Jeunes âgés de 16 à 18 ans
- y qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés, ni étudiants

→ MISE EN OEUVRE

Pour mettre en oeuvre l'obligation de formation, l'année 2020 a été marquée par la création d'une Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD).

Le pilotage de cette PSAD est assuré en binôme par la Mission Locale des Hauts de Garonne et le Centre d'Information et d'Orientation de Cenon.



PSAD PSAD

Plateforme de suivi et d'Appui aux Décrocheurs

Rôle

Diagnostic local.

Animation et coordination de l'Obligation de Formation. Production des indicateurs d'activité. Réflexion sur l'adaptation du périmètre géographique des PSAD.

Contenu

Etude des dossiers au cas par cas pour identifier une solution pour chaque jeune avec le partenaire référent.

Information des partenaires de la PSAD au sujet des jeunes dont ils assurent le suivi. La répartition des ieunes entre les partenaires se fait en fonction des besoins des jeunes identifiés. Coordination des acteurs dans la mise en oeuvre du repérage des jeunes (action hors les murs, communication, etc...).

Composition PILOTAGE:

Directeur CIO et Directeur Mission

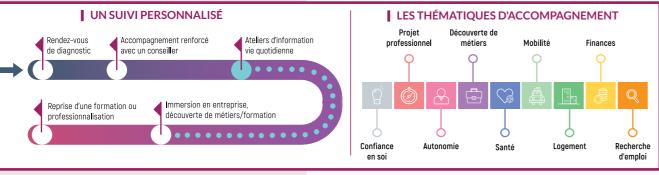
En lien avec:

État, Conseil Départemental

Service Civique, PJJ, E2C, EPIDE, CFA, entreprises, réseau information ieunesse AFPA

Fonctionnement

Réunion minimum 1 fois / mois pour étude des dossiers (jeunes liste et hors liste). Les partenaires des PSAD ayant signé les chartes de fonctionnement et de confidentialité s'engagent à être représentés à chaque réunion.















Le RESEAU PARTENARIAL des entreprises



4000€ de compensation de charges Recrutements TPE/PME Emplois FONIEP pendant 1 an pour les jeunes de - de 25 an sur des contrats de plus de 3 mois. Aide exceptionnelle pour le recrutement d'un alternant. 100 000 missions de Service Civique pour permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience et de s'engager dans 5.000£ 8 000€ - de 18 ans 💠 de 18 ans 100 000 nouvelles formations qualifiantes 35 000 parcours individualisés ou pré-qualifiantes 26 500 places supplémentaires pour poursuivre des formations en études supérieures, en CAP et BTS à la rentrée 2020 Formations dans le secteur du soin. 120 000 Contrats aidés supplémentaires 35 000 Parcours Emploi Compétences (PEC) Contrat initiative Emploi (CIE) ormations numériques pour les jeunes non-qualifiés en 2020 et 202 d'aides sur 3 ans pour le recrutement d'un jeune en CDI via les Emploi Francs +

Le parrainage

L'objectif du parrainage est de faciliter l'insertion dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés en les faisant accompagner par des personnes bénévoles, actives ou retraitées.

Ces bénévoles partagent leur expérience, apportent une meilleure connaissance de la réalité de l'entreprise, des secteurs d'activités et des métiers, conseillent, guident et aident à mettre en œuvre le projet professionnel, à optimiser le CV et la lettre de motivation, à préparer aux entretiens de recrutement, mobilisent leur réseau relationnel pour aider les jeunes parrainés à créer leur carnet d'adresses.

Les interventions des parrains et marraines viennent en complément de celles des professionnels de la Mission Locale.

En 2020, **25 parrains et marraines**, issus des secteurs de l'industrie, de la construction, du tertiaire, de la fonction publique et du milieu associatif... ont accompagné **35 jeunes** (20 femmes, 15 hommes) dont **45%** résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Malgré la crise sanitaire, 22% des jeunes parrainés ont accédé à un emploi durable et 5% ont intégré une formation qualifiante de plus de 6 mois.

PRÉPARATION et mobilisation des jeunes vers L'ALTERNANCE

Tout au long de l'année 2020, la Mission Locale a poursuivi ses actions de promotion des contrats en alternance auprès des jeunes et des employeurs.

Les jeunes en recherche d'alternance ou en alternance bénéficient d'un suivi, collectif et individuel, réalisé par une Conseillère référente "Alternance", qui sert de relais entre le CFA ou l'organisme de formation, le jeune et l'employeur. Les partenaires disposent ainsi d'un lien identifié à la Mission Locale qui permet un travail de proximité.

Sa mission de développement de l'Alternance consiste à mettre en œuvre :

- > la prospection ciblée des entreprises au regard des profils de jeunes accompagnés, la mobilisation des partenaires privilégiés de la Mission Locale et la réalisation de prospections en direction des entreprises du territoire,
- la diffusion des offres de contrats en alternance des organismes de formation ou des CFA auprès de conseillers de la Mission Locale et des jeunes,
- > le suivi des jeunes orientés vers des offres de contrats en alternance et le maintien de la relation avec les entreprises après la signature des contrats,
- > le positionnement et l'accompagnement des jeunes sur les actions développées par la Région pour l'apprentissage : Forums, Bourse de l'Alternance, Visites d'entreprises...
- >le développement du partenariat avec les CFA du territoire, les organismes de formation, les chambres consulaires, Pôle Emploi...

216 contrats en alternance signés en 2020

de recherche d'emploi en 2020

Jeunes

Jeunes



Alcidania, 25 ans, est arrivée en France en

2013. Elle a été accompagnée dans le dispositif Parrainage par la Mission Locale pour trouver l'emploi qu'elle occupe actuellement Elle a d'abord été accueillie sur l'antenne de Carbon-Blanc puis, une fois tous les freins levés pour chercher un emploi, la Mission Locale l'a accompagné dans ses démarches : réalisation d'un CV, ateliers de recherche d'emploi, travail sur l'entretien d'embauche et la posture En octobre 2020, elle a décroché un contrat

PEC (Parcours Emploi Compétences) à Artigues pour une durée de 12 mois en tant que chargée d'accueil. Son Directeur le confirme : "si elle est toujours

partante, le poste pourra être pérennisé en



L'accompagnement vers L'EMPLOI

Le Service emploi de la Mission Locale des Hauts de Garonne sert de relais entre les jeunes en recherche d'emploi et les entreprises ayant des besoins de recrutement, grâce à une veille permanente sur l'actualité économique.

En 2020, les jeunes ont été particulièrement impactés dans leurs démarches vers l'emploi : arrêt quasitotal de l'activité économique au printemps 2020, une reprise difficile de Mai à Septembre 2020 marquée par la perte de missions d'intérim, la rareté des offres d'alternance en entreprise, ...

Les 3 chargées de relations entreprises de la Mission Locale ont dû elles aussi s'adapter à ce contexte en modifiant leurs techniques d'accompagnement.

Un gros travail d'information auprès des employeurs a été réalisé, notamment dans le cadre du plan #1jeune 1solution, en vue de favoriser l'embauche des jeunes avec des solutions individualisées et adaptées à leurs demandes.

Aussi, à la sortie du confinement, le Service emploi a mis tout en œuvre pour permettre aux jeunes de reprendre les immersions en entreprise dans le respect des mesures sanitaires.

→ PRÉPARATION ET MOBILISATION DES JEUNES POUR L'EMPLOI

Le Service Emploi met en place différentes actions ayant pour objectifs d'informer, de préparer les jeunes et les rapprocher des entreprises.

Des Ateliers de Recherche d'Emploi

Proposés chaque semaine dans les locaux du siège de Cenon et dans les antennes de la Mission Locale, ces ateliers ont pour objectifs:

- > l'aide à la construction ou la mise à jour des CV,
- > l'accompagnement aux techniques de recherche d'emploi : conseils et mises en situation de prospection d'entreprises, aide à la rédaction de lettres de motivation, informations sur les contrats et les mesures

Les jeunes ont ainsi à leur disposition des outils leur permettant d'être plus efficaces dans leur recherche d'emploi.

Pendant la période du Printemps 2020, des entretiens téléphoniques ou en visioconférence ont été proposés aux jeunes afin de travailler, malgré les circonstances, la rédaction des CV et la posture en entreprise ou en entretien d'embauche.

Jeunes

en Garantie Jeunes

ont participé

aux ateliers collectifs

animés par ACT

966 jeunes présents en 2020 }

Des simulations d'entretien d'embauche

Réalisées par les bénévoles de l'association ACT (Accompagner Conduire Transmettre) offrent aux jeunes l'opportunité de se préparer en amont de leurs entretiens avec les employeurs, de recevoir les conseils professionnels des bénévoles, anciens chefs ou cadres d'entreprises issus de secteurs variés.

En 2020, **277** jeunes, dont **210** jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes, ont pu réaliser des simulations d'entretiens d'embauche.

230 jeunes en Garantie Jeunes ont également bénéficié d'ateliers collectifs animés par l'association ACT

La Mission Locale des Hauts de Garonne travaille également en partenariat avec La Cravate solidaire qui permet aux jeunes de participer à des ateliers de revalorisation de l'image et de l'estime de soi, à des simulations d'entretiens avec des professionnels du recrutement. La Cravate solidaire fournit à ces jeunes une tenue adaptée pour leurs entretiens de recrutement.

26 jeunes concernés

Des actions collectives de recrutement ou d'information avec des entreprises partenaires

La Crise sanitaire a provoqué l'annulation des projets d'actions de recrutements, de visites d'entreprises et des Forums programmés sur le territoire.

Malgré tout, la Mission Locale des Hauts de Garonne a maintenu le lien avec ses partenaires Emploi pour être opérationnelle lors de la reprise de ces évènements.



Les périodes de confinement liées à la crise sanitaire nous ont obligé à annuler le "Rallye Apprentissage" qui était en préparation et la plupart des évènements de mobilisation en faveur de l'emploi.

PACEA supplémentaires

Parcours Contractualisé d'Accompagni vers l'Emploi et Plutonomie.

Malgré tout, 70 jeunes ont bénéficié d'ateliers de présentation des métiers de l'Apprentissage animés par nos partenaires:

§ jeunes ont pu aussi prendre part, au mois de septembre, à un Escape Game au CFA AFTRAL.

contrats en alternance signés en 2020

Augmentation de 50% des + 50%

Gj

places en Garantie Jeunes

100 000 Φ 150 000







originaire de Saint Quentin de Baron dans le Créonnais, Aurélien s'est dirigé vers un BTS hôtellerie après le lycée.

Il a fait appel à la Mission Locale pour être accompagné dans sa réorientation et travailles son projet professionnel.

A la suite d'un service civique avec l'association Entr'Autres et le concours de sa conseillère, il confirme son projet professionnel et occupe plusieurs postes en cuisine

Aurélien est maintenant un membre de la brigade de Christopher Coutanceau,

étoilé à La Rochelle. Un parcours qui l'a mené à l'excellence de la gastronomie française et auquel la Mission Locale est fière d'avoir





L'ESPACE RÉGIONAL

d'information de proximité (ERIP)

En 2020, la Région a mis en place les ERIP : Espaces Régionaux d'Information de Proximité (fusion des réseaux ERO, EMA et Cité des métiers) dans les bassins d'emplois de Nouvelle-Aguitaine.

Les ERIP sont des espaces d'accueil et d'information sur la formation, la recherche d'emploi, la validation des acquis de l'expérience (VAE), les métiers, la création ou la reprise d'une Une animation territoriale

Aujourd'hui **38** ERIP sont labellisés, assurant ainsi un maillage territorial équilibré sur la Nouvelle-Aquitaine, avec un objectif bien défini : développer l'accès à l'information sur les métiers et les formations pour tous.

Chaque ERIP propose ainsi une offre de services "socle" et partenariale qui s'articule avec des actions spécifiques répondant aux besoins du

- >Un accueil de proximité tout public (gratuit, anonyme et neutre),
- >Une aide aux choix professionnels, de connaissance du territoire, d'accès à la formation et de développement des compétences,
- > Un appui à la création d'entreprise, à la VAE et à l'alternance,
- Des animations spécifiques répondant aux problématiques du territoire,
- Une participation aux salons et forums locaux.

La Mission Locale des Hauts de Garonne qui disposait d'un Espace Métiers Aquitaine depuis 2015 a répondu à l'Appel à Projets ERIP proposé par la Région Nouvelle Aquitaine, en consortium avec la Mission Locale Technowest Mérignac, pour le bassin d'emploi de Bordeaux Métropole.

Cet ERIP dispose également d'un relais à Créon dans les locaux du Centre Socioculturel La Cabane





Un accueil du public sur le flux ou sur rendez-vous

L'ERIP Rive Droite est un espace d'accès libre et gratuit, ouvert à tous les publics, sans condition d'âge ou de situation. Il accueille le public à Cenon. du Lundi au Jeudi, et du Mardi au Jeudi à Créon. 3 salariées de la Mission Locale et une salariée de la Cabane à Projets en assure l'animation.

Des ateliers "socles"

- >Ateliers d'aide aux choix professionnels via les outils JAE : "Vrai Vie Vrai Défi", Inforizon, Pass'Avenir, Transférence
- >Ateliers d'évaluation des compétences numériques (Plateforme PIX) et d'évaluation des compétences de base en mathématiques et français (Plateforme EVA)
- >Ateliers de recherche d'emploi : aide à la rédaction de CV et lettres de motivation
- > Ateliers d'aide à la création du Compte personnel

Des Permanences de partenaires :

ANEFA (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture) à Créon, CIBC (Centre interinstitutionnel de bilan de compétences) à Cenon, Ateliers CPVA (Construire ses projets, Valoriser ses acquis) animés par la CAF de la Gironde

Des focus sur les métiers et les secteurs :

présentation par des professionnels et/ou organismes de formation, visites d'expositions interactives, visites d'entreprises...

En 2020 : Focus sur le métier d'Aide-Soignant avec l'Ecole d'Aide-Soignant de Bordeaux Nord et Focus sur les métiers du BTP, de la Logistique, du Nettoyage...

Des Forums et des événements :

A la rencontre du Public : animation d'un stand ERIP sur les forums et événements du territoire. En Octobre 2020 : organisation d'une manifestation « Créon de l'emploi » dans la Galerie du Centre Commercial Carrefour de Créon.

ightarrow BILAN 2020 ERIP RIVE DROITE ET RELAIS DU CRÉONNAIS

En 2020, **709 personnes** ont été accueillies sur

- > 50% des personnes accueillies
- > **50%** des publics sont de niveau Bac à Bac+5
- > 95% des personnes accueillies
- > 12% des visiteurs ont plus de 25 ans

- > Explorer pour mieux s'orienter **17%**
- > Choisir un métier **17** % > Se former 6 %

SURF INSERTION:

la Mission Locale prend la vague

Mercredi 1er juillet 2020, 44 jeunes accompagnés par la Mission Locale dans le cadre de la Garantie Jeunes ont participé à une journée « glisse et éco?citoyenneté » avec l'association Surf Insertion. Au programme : vagues, éducation et dépaysement.











L'association Surf Insertion oeuvre depuis 1977 à rendre accessible la pratique du surf à des jeunes qui en sont habituellement exclus (jeunes des cités et issus des territoires ruraux).

En contrepartie de leur participation à un chantier, les jeunes bénéficient d'une initiation de deux heures à la pratique du surf supervisée par un professeur diplômé.

→ AU PROGRAMME:

- 1/ Une initiation de 2 heures avec l'école de surf du Cap Ferret : du sport, des vagues et des animateurs d'une extrême gentillesse.
- 2/La découverte de l'écosystème littoral :

sa création, sa composition et sa préservation. Une balade « de la forêt à la mer » en abordant différents sujets autour de la biodiversité et de l'écoresponsabilité.

3/ Ramassage de déchets sur la plage :

Cette action a permis aux jeunes d'agir collectivement en mettant en oeuvre une démarche éco citoyenne, de faire preuve de dépassement de soi en s'initiant à une pratique sportive connectée à la nature.

Les 16/25 ans, population très affectée par la crise du COVID, ont vécu un premier semestre 2020 difficile. Entre report des sessions de formation, annulation de recrutements et éloignement des structures sociales et autres, cette journée ne pouvait pas tomber à un meilleur moment pour profiter de l'immensité du littoral girondin, de son sable et de ses vagues à perte de vue.







ACTION [IN]Système

Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les compétences, "IN Système" est une mise en mouvement du réseau des Missions Locales à l'échelle régionale en faveur de l'accompagnement des jeunes vers le droit commun.

Les Missions Locales de Bordeaux et des Hauts de Garonne se sont associées pour porter ce projet et ont recruté Cécile MBAYE, chargée de déployer des actions sur les deux territoires afin de repérer et mobiliser les publics dits "invisibles".

En 2020, malgré un contexte sanitaire et des mesures restrictives, Cécile MBAYE a mis en place

plusieurs actions pour permettre la rencontre avec ces jeunes inconnus de nos services.

La première phase de l'action IN System a consisté au renforcement des partenariats sur les territoires pour une meilleure orientation des jeunes vers la Mission Locale.

Cécile MBAYE a aussi relancé plus de **500 jeunes** inscrits à la Mission Locale ayant rompu le

contact depuis au moins 6 mois. Cela a permis de reprendre contact avec ces jeunes et de raccrocher plus de 60 jeunes dans un accompagnement Mission Locale. L'action IN Système a aussi permis de prendre contact avec 124 jeunes mineurs et leur famille

afin de les informer de l'obligation de formation, leur présenter l'offre de services Mission Locale et l'accompagnement associé.

En plus de ce travail de fond, plusieurs actions hors les murs ont été menées avec des présences sur les marchés, les centres commerciaux, la participation à des évènements sportifs avec l'association d'insertion par le sport Ovale Citoyen.

Malheureusement, le contexte sanitaire a généré l'annulation de 24 évènements.



MOUVEMENT UP:

éducation aux médias

Du 5 au 9 octobre 2020, nous avons accueilli pour la première fois la structure d'éducation aux médias « Mouvement UP », membre du groupe SOS, dans les locaux de Cenon. En effet, durant une semaine, 12 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont pu discuter de fake news, d'actualités et de journalisme. L'association « Mouvement UP » a pour mission l'éducation aux médias et de présenter une autre facette du journalisme.

À l'occasion de cette intervention, les jeunes présents ont pu s'informer et discuter avec Dania Kaddur, intervenante spécialiste de l'environnement médiatique français. Ils ont eu l'opportunité de créer, écrire et enregistrer un podcast sur un sujet d'actualité de leur choix.



En l'occurrence, deux sujets ont été sélectionnés par les jeunes : la répression subie par les Ouïghours et les violences conjugales.

Deux sujets importants, que les jeunes ont abordé avec intérêt et méthodologie. Écouter le podcast fait par les jeunes

L'éducation aux médias permet la prise de recul et l'objectivité nécessaires pour savoir décrypter l'information avec un sens critique. À l'heure de la société numérique, des fake news et du flot continu d'information, l'éducation aux médias est devenue indispensable pour prendre du recul et comprendre les sujets d'actualité.

Notre objectif, celui de « Mouvement UP », et par extension de cette intervention, est de garantir l'égalité de tous dans l'accès et la compréhension des médias, insuffler la culture des médias, l'attrait pour l'information et le travail journalistique.

Enfin, pendant toute la journée du vendredi 9 octobre, les jeunes et Dania Kaddur ont été accueillis par nos collègues du Rocher de Palmer au sein de leurs locaux.

La matinée était réservée à l'enregistrement des podcasts en studio. Tandis que l'après-midi était dédiée à une visite complète du complexe cenonnais, de ses salles de concert ainsi que de ses activités annexes (formations numériques, espace culturel, espace de coworking...).





Semaine des Missions Locales

L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Pour l'édition 2020 de la Semaine Nationale des Missions Locales, les Missions Locales de toute la France étaient invitées à organiser des événements de valorisation des actions entreprises en matière écologique, environnementale, ou plus largement éco-responsable.

À l'occasion de la 5^{ème} édition de l'événement, plusieurs actions ont dû être annulées compte tenu des mesures sanitaires. Deux d'entre elles ont tout de même pu être maintenues les 15 et 20 octobre 2020.

→ UN ATELIER DO IT YOURSELF:

"Comment et pourquoi faire du fait maison?"



Pour parler d'écologie, nous évoquons souvent des problématiques mondiales qui résultent de décisions politiques. Toutefois, il est important de montrer que l'éco-responsabilité réside aussi dans les usages quotidiens de chacun d'entre nous.

Pour cela, 3 conseillers amateurs du fait maison ont animé un atelier intitulé « Pourquoi et comment faire du fait-maison ? ».

Il fut composé de 3 parties :

- >Un jeu pour montrer qu'« Economie » peut rimer avec « Ecologie » : comment le fait-maison peut permettre de dépenser moins dans les produits d'hygiène et les produits ménagers.
- > La fabrication d'un déodorant naturel : en seulement 45 minutes et avec un petit budget nous avons pu réaliser 6 petits déodorants. Les ingrédients : fécule de maïs, bicarbonate de soude alimentaire et huile de coco!
- 🖊 > Enfin, **un quiz** pour déconstruire les idées reçues sur le "zéro-déchet".

Les jeunes qui ont participé à cet atelier ont donc pu discuter, échanger, découvrir et fabriquer leurs propres produits. L'objectif de cet atelier étant de donner les clés pour changer des usages très ancrés dans le quotidien.

ightarrow UN PARCOURS EN VÉLO ÉLECTRIQUE

pour découvrir les mobilités douces sur la Rive Droite Bordelaise avec notre partenaire Wimoov.

Pour sensibiliser les jeunes au développement durable, notre partenaire **Wimoov** est venu présenter les multiples formes de mobilités douces pour se déplacer sur le Département de la Gironde. C'est pourquoi, le mercredi 14 octobre, et malgré des conditions météorologiques capricieuses,

6 jeunes ont pris la route.

Casques sur la tête, ils ont pu parcourir un itinéraire d'une dizaine de kilomètres entre Floirac et Cenon. En effet, ils ont pris plaisir à découvrir le territoire sous un autre angle.

De plus, la conseillère mobilité de Wimoov a pu, lors de deux haltes, aborder avec eux différentes thématiques telles que la sécurité routière (signalisation pour les deux roues, mesures de sécurité...) et surtout les mobilités douces.

Il est vrai, pour discuter développement durable, il faut aborder le sujet de la mobilité, des usages de chacun et surtout des alternatives dites propres. Ainsi, nous avons discuté covoiturage, auto-partage, vélos électriques, trottinettes électriques, énergies et rejet de CO2.

{ Cette initiative vise modestement à établir une prise de conscience chez les jeunes présents, dans l'espoir que dans 2, 5 ou 10 ans cette sensibilité guide leurs usages parce que ces jeunes seront les actifs de demain. }





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 – 23





THEÂTRE Forum Santé

Le théâtre forum : une nouvelle démarche pour croiser les regards autour de la santé et l'emploi. La Mission Locale accompagne les jeunes dans leur insertion professionnelle, en réalisant un diagnostic approfondi général.

Au fur et à mesure des entretiens, les conseillers sont souvent confrontés à des jeunes freinés dans leur évolution vers l'emploi par une ou plusieurs problématiques de santé. Certains jeunes acceptent d'entamer des démarches de soin, mais d'autres les refusent, entrayant ainsi leur accès à l'emploi. D'autres, ont également un tel manque de confiance en eux, qu'ils perdent leurs moyens lors des entretiens de recrutement.

Afin de favoriser le dialogue avec les jeunes et de créer une réflexion autour de la santé, la Mission Locale des Hauts de Garonne a choisi de proposer aux jeunes de participer à un théâtre forum autour de l'emploi

Le théâtre-forum est une technique de théâtre qui utilise la participation du public pour favoriser l'expression des différents points de vue et ainsi enclencher un débat. Cela permet également de désacraliser l'art de la scène en le rendant accessible à tous, même à des jeunes ayant peu confiance en

Cette initiative a pu se concrétiser avec l'intervention de la Cité's Compagnie de Lormont représentée par Loubna Bouffard et spécialisée dans le théâtre et la pratique du théâtre forum. Une dizaine de jeunes volontaires ont pu participer à plusieurs ateliers avec la comédienne afin de s'exprimer sur ce sujet si vaste de la santé passant entre autres par l'estime de soi, l'hygiène corporelle, les addictions, l'alimentation. Le même atelier a été réalisé avec plusieurs de nos partenaires comme la CPAM, le CCAS, la MDS, l'ANPAA ou encore des chefs d'entreprises afin d'avoir leur avis de professionnels sur cette thématique de la santé et l'emploi. Pour finir, c'est avec l'équipe de la Mission Locale que cet atelier a pu être réalisé.

La finalité de tous ces ateliers étant de permettre à la comédienne de réaliser une pièce de théâtre qui sera jouée dans le courant de l'année 2021 devant les jeunes et les professionnels rencontrés dans les ateliers, et les personnes qu'ils auront invitées.

La pièce mettra volontairement en scène une situation conflictuelle, inspirée de faits réels remontés lors des ateliers de préparation.

Après la représentation, la comédienne invitera le public à réagir. Ce dernier devra échanger sur les alternatives permettant à la situation de ne pas devenir conflictuelle. Le public sera alors invité à monter sur scène pour rejouer la pièce et faire ainsi évoluer le scénario initial.

À l'unanimité, jeunes, partenaires et salariés de la Mission Locale ont vécu cette expérience nouvelle comme un vrai moment d'expression et d'échanges permettant à chacun de mieux se comprendre et de réaliser les enjeux pour les jeunes autour de la santé dans leur démarche d'emploi.





LA MISSION LOCALE

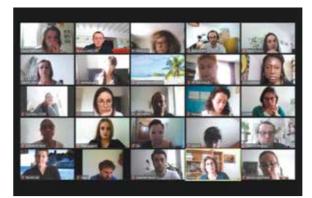
Face à la CRISE SANITAIRE

Le début de l'année 2020 a été marqué par la crise sanitaire liée à la COVID 19. Cette crise a eu de lourds impacts sur l'organisation et le fonctionnement de la Mission Locale des Hauts de Garonne mais a surtout généré un climat anxiogène pour tous et des conséquences compliquées pour le public jeune.

Ainsi, pour assurer la continuité du service public de proximité auprès des jeunes en difficultés, la Mission Locale des Hauts de Garonne a choisi de toujours maintenir son

Lors du premier confinement en Mars 2020, la Mission Locale des Hauts de Garonne a dû rapidement s'adapter en mettant ses 42 salariés en télétravail. L'accueil en présentiel n'a pas pu être maintenu conformément aux mesures gouvernementales. Néanmoins, avec un équipement adapté mis à disposition, les conseillers ont continué à accompagner les jeunes dans cette période difficile et à les

En effet, ce confinement a fortement perturbé les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle : perte de mission d'intérim, d'emploi, de stage, de contrat d'alternance, arrêt brutal de formation, isolement. Toutes ces contraintes menant souvent à une diminution ou une perte totale de revenus et



De nombreux outils ont été déployés tels que les entretiens à distance par téléphone, les visioconférences ou encore l'utilisation de logiciel comme Discord pour garder un échange permanent avec les jeunes. La Mission Locale des Hauts de Garonne a dû aussi faire face à une forte augmentation de jeunes en difficultés familiales, avec parfois des violences allant même pour certains jusqu'à se retrouver à la rue sans domicile. Des impacts psychologiques importants font aussi partie des conséquences de cette crise.

Pour accompagner au mieux les jeunes face à ces problématiques, un renforcement de notre partenariat avec les CCAS, MDS et autres partenaires a été réalisé pour ne laisser aucun jeune sans solution

Devant l'urgence de la situation des jeunes, il était primordial pour la Mission Locale des Hauts de Garonne d'accueillir le public ieune en présentiel dès que possible dans le respect des règles sanitaires et avec des conditions sécures pour les salariés et les jeunes.

De nombreuses adaptations : réception des jeunes sur rendez-vous, mise à disposition de masques, un bureau individuel pour chaque conseiller, des plexiglas dans chaque bureau, un protocole de circulation, de réception et de désinfection des locaux strict, ont permis à la Mission Locale des Hauts de Garonne de rouvrir son siège à compter du 18 Mai 2020 en toute sécurité.

Les antennes, elles, ont pu intégralement reprendre une activité normale, en accord avec les différentes Mairies en Juin 2020.

Là aussi, La Mission Locale des Hauts de Garonne a dû réadapter son activité, tout au long de l'année 2020, pour faire face à l'afflux des demandes de jeunes et pour répondre au plan gouvernemental #1jeune 1solution

Pour permettre aux jeunes de reprendre les périodes d'immersion en entreprise indispensables à la définition de leur projet professionnel, une adaptation a dû être réalisée par le Service emploi pour garantir aux jeunes des conditions sécures en entreprise face à la crise sanitaire.

Un accompagnement renforcé a été mis en place pour permettre aux jeunes de retrouver un emploi, des missions d'intérim, un contrat d'alternance ou d'apprentissage.

Aussi, un travail important a dû être réalisé face aux perturbations rencontrées concernant l'offre de formation, la capacité des organismes de formation à reprendre leur formation en présentiel ou en distanciel souvent liée aux contraintes de jauge.

Pour faire face aux répercussions de cette crise sur les jeunes et les accompagner à surmonter leurs difficultés, la Mission Locale a octroyé 258 973 € d'allocation PACEA, financé des tickets services pour pallier les urgences de subsistance, et a utilisé toute son offre de services de manière encore plus renforcée.

> 258 973 € d'allocation PACFA





















ENQUÊTE COVID? 19

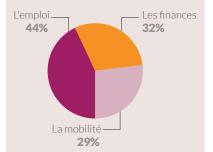






63% des Jeunes redoutent un impact sur leur avenir

PROBLÉMATIQUES DES JEUNES, LES SECTEURS CONCERNÉS sur **395** réponses



55%
des Jeunes
préfèrent attendre
que le vaccin
fonctionne

| PARMI LES JEUNES INTERROGÉS





"L'ÉTAT D'ESPRIT DES JEUNES"

Soucieuse de l'impact de cette période anxiogène, la Mission Locale des Hauts de Garonne a réalisé une enquête auprès des 1625 ans du territoire. Durant le second confinement (fin novembre), de manière volontaire et complètement anonyme, 395 jeunes ont répondu à cette étude. Problèmes rencontrés, isolement, malêtre, situation économique, respect des mesures et vaccin: tous ces sujets ont été abordés dans cette étude et les résultats se sont parfois avérés surprenants.

→ 63% DES RÉPONDANTS CRAIGNENT UN IMPACT NÉGATIF SUR LEUR AVENIR PROFESSIONNEL

Deux tiers des jeunes interrogés redoutent un impact sur leur avenir. Même si **62%** déclarent bien vivre le confinement, ce sont bien les **38%** en difficulté qui inquiètent aujourd'hui les professionnels de la Mission Locale : **27%** ne le vivent « pas très bien » et **11%** le vivent « mal ».

Par ailleurs, autre fait à souligner : **40** jeunes, soit **10%** de l'échantillon global admettent braver le confinement afin de s'éloigner du logement familial.

→ LE CONFINEMENT MET EN EXERGUE LES DIFFICULTÉS D'INSERTION DES 16-25 ANS

En effet, l'étude démontre que, lors de cette période, les jeunes peuvent faire face à un isolement et donc être confrontés à des difficultés dans leurs différentes démarches administratives, de formation et de recherche d'emploi.

Ainsi, diverses problématiques tendent à s'aggraver. Par exemple, sur **395** réponses, les jeunes désignent en tête : l'emploi **(44%)**, les finances **(32%)**, la mobilité **(29%)**.

Par ailleurs, les problématiques du logement **(16%)** et du mal-être **(22%)** illustrent qu'une part non négligeable de ces jeunes fait face à une situation alarmante.

→ "8 JEUNES SUR 10 N'IRONT PAS SE FAIRE VACCINER SI UN VACCIN JUGÉ EFFICACE EST PROPOSÉ"

Ce chiffre, à remettre dans le contexte de l'étude (novembre 2020) où les campagnes de vaccinations n'étaient pas encore lancées, représente toutefois une part importante de nos sondés et témoigne d'une vraie crainte et d'un climat de méfiance.

En réponse à la question "Pourquoi ne pas vous faire vacciner ?", les chiffres confirment que les leviers de ce refus sont surtout liés à la crainte et à la méconnaissance du processus de fabrication de ce vaccin :

- > "Je préfère attendre de voir s'il fonctionne" (55%),
- > la peur des effets secondaires (36%)
- > et la peur des piqûres (11%).

{ Cette étude nous donne la tendance et le ressenti des jeunes durant cette période de crise.

Pour toutes ces raisons, la Mission Locale des Hauts de Garonne s'est adaptée tout au long de l'année 2020 pour maintenir son activité et accueillir les jeunes dans le respect des mesures sanitaires. De nombreuses adaptations ont été mises en place pour que le dialogue et l'accompagnement restent au coeur de nos échanges avec les jeunes. }



POURSUIVRE LES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES LES PLUS ELOIGNÉS DE L'EMPLOI

→ AUGMENTATION DU NOMBRE DE JEUNES BÉNÉFICIAIRES DE LA GARANTIE JEUNES CONFORMÉMENT AU PLAN #1JEUNE1SOLUTION

Conformément aux attentes de l'Etat, la Mission Locale des Hauts de Garonne mettra tout en oeuvre pour répondre à la prévision d'augmentation des entrées en Garantie Jeunes. Un nouveau site est prévu pour accueillir les jeunes sur la Garantie jeunes et deux nouveaux conseillers seront recrutés pour répondre au surcroît d'activité généré par cette nouvelle mesure.

→ OBLIGATION DE FORMATION

2021 sera l'année qui permettra de consolider la mise en œuvre du dispositif Obligation de formation engagée sur le dernier quadrimestre 2020. Elle permettra notamment de développer le partenariat autour de la nouvelle Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs.

L'objectif étant de prévenir le décrochage scolaire et de diminuer le temps entre le décrochage scolaire et la prise en charge du jeune par le partenaire adapté.

→ ACTIONS HORS LES MURS

L'année 2020 et toutes ses contraintes sanitaires n'a pas permis, comme prévu, le développement des actions "hors les murs". En 2021, dans le cadre de sa réponse à l'appel à projet du Fonds d'Aide aux Jeunes métropolitain pour la redynamisation des quartiers prioritaires, la Mission Locale des Hauts de Garonne sera présente sur les communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont avec son Bus "Destination Avenir" pour aller à la rencontre des jeunes "invisibles" et de leur famille, afin de présenter notre offre de services et échanger sur les accompagnements réalisables.

REPONDRE AUX ATTENTES DES JEUNES EN TERMES D'ACCOMPAGNEMENT FACE À LA CRISE

→ Lacrise sanitaire a fortement impacté les jeunes dans la construction de leur projet professionnel, de formation ou de recherche d'emploi. Nous savons que ces impacts se poursuivront sur l'année 2021. Aussi, la Mission Locale des Hauts de Garonne poursuivra sa mobilisation renforcée pour accompagner les jeunes dans ces nouvelles difficultés. Le déploiement du plan #1jeune 1solution, des actions hors les murs et de la démarche partenariale sur les 45 communes de notre territoire nous permettront de répondre aux besoins des jeunes.

MOBILISER LES MESURES FAVORISANT L'ACCES À L'EMPLOI DES JEUNES

→ En 2021, la Mission Locale poursuivra ses actions à destination des jeunes et des employeurs, en lien avec les acteurs du Service Public de l'Emploi. Le Service Emploi continuera la promotion du Plan de Relance pour l'emploi : Parcours Emploi Compétences (PEC), Contrats Initiatives Emploi (CIE), Alternance, Aides à l'embauche des jeunes, Service Civique.

En partenariat avec les Services Emploi des communes, Pôle Emploi et les acteurs de l'insertion, comme le PLIE, nous poursuivrons le développement des actions de recrutement, d'informations et d'animations autour des métiers. Nos partenariats avec les CFA et les Organismes de Formation nous permettront de mettre en place des visites d'ateliers et d'entreprises et d'optimiser l'accès à l'emploi direct ou l'alternance, tout en mobilisant les dispositifs spécifiques tels que le Parrainage, les simulations d'entretiens, ...

FAVORISER L'ACCES À LA FORMATION

→ Le domaine de la formation a été lourdement perturbé par les impacts de la crise sanitaire sur l'année 2020. En 2021, La Mission Locale portera une attention particulière sur la présentation de l'offre de formation existante, notamment avec le développement de l'offre HSP (Habilitation de service public) très adaptée pour les jeunes. Un travail sera aussi amorcé avec l'INSUP pour mettre en place des modules de formation adaptés aux jeunes en Garantie jeunes, ainsi qu'aux jeunes mineurs dans le cadre de leur obligation de formation.

TRAVAILLER AU PROJET DE REHABILITATION DE LA MISSION LOCALE

→ En 2021, la Mission Locale des Hauts de Garonne travaillera à la réhabilitation de ses locaux. Des temps d'échanges avec les jeunes, les salariés et les membres du Conseil d'Administration permettront de définir les besoins en termes d'espace de travail, d'aménagement et de confort pour recevoir les jeunes et travailler dans les meilleures conditions





26 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 - 27





Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h30 le Vendredi de 8h30 à 12h30















→ SIÈGE ET ANTENNE DE CENON

54, Av. Hubert Dubedout CS 10023 33152 CENON Cedex Tél.: 05 57 77 31 00 Fax: 05 57 77 31 09

mldeshautsdegaronne@orange.fr

→ ANTENNE DE LORMONT

Maison des initiatives et de l'emploi 4, avenue de la Libération 33310 LORMONT Tél.: 05 57 77 10 84

→ ANTENNE DE FLOIRAC

Mission Locale - Mairie de Floirac 6 avenue Pasteur 33270 FLOIRAC Tél.: 05 56 86 39 39

→ ANTENNE D'AMBARÈS

Mission Locale - Mairie d'Ambarès 18, Place de la Victoire 33440 AMBARES Tél.: 05 56 77 36 07

→ ANTENNE DE CRÉON

11, rue du Docteur Fauché 33670 CRÉON Tél.: 05 57 34 12 28

→ ANTENNE DE BASSENS

Plate forme multiservices 19, avenue Jean Jaurès 33530 BASSENS Tél.: 05 57 80 81 50

→ ANTENNE DE CARBON BLANC

Maison pour Tous 17, avenue Vignau Anglade 33560 CARBON BLANC Tél.: 05 56 06 66 48

ET AUSSI 18 PERMANENCES DANS VOS COMMUNES

Ambès | Artigues | Baurech | Beychac-et-Caillau | Camblanes-et-Meynac | Carignan | Cénac |
Fargues-Saint-Hilaire | Latresne | Montussan | Pompignac | Sadirac | Saint-Caprais | Sainte-Eulalie |
Saint-Loubès | Salleboeuf | Tresses | Yvrac

www.lamissionlocale.com

La Mission Locale des Hauts de Garonne est sur Facebook









